

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-dix-neuvième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 12 avril 2024, à 9 heures 30 minutes, par vidéoconférence.

MEMBRES PRÉSENTS

Quentin Baudens	Étudiant, représentant de la Faculté de science politique et de droit
Étienne Beaulieu	Représentant des groupes étudiants
Myriam Bravo	Représentante des groupes étudiants
Rachel Chagnon	Doyenne de la Faculté de science politique et de droit
Jean-François Connolly-Gingras	Conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, Services à la vie étudiante
Émilie Gagné	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences
Fred Lamarre	Étudiant, représentant de la Faculté des sciences humaines
Neko Likongo	Directeur du Service des relations internationales
Sabine Lionnet	Attachée d'administration, Services à la vie étudiante – Bureau des activités sportives
Jean-Christian Pleau	Vice-recteur à la Vie académique (président)
Sylvie Quéré	Directrice des Services de soutien et de développement académiques
Jasmin Roy	Directeur des Services à la vie étudiante
Thomas Saïas	Professeur, Département de psychologie

MEMBRES ABSENTS

Monia Abdallah*	Professeure, Département d'histoire de l'art
Laurianne Dinucci*	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences de l'éducation
Justine Goossens*	Étudiante, représentante de l'École des sciences de la gestion
Lotfi Khribi*	Chargé de cours, Département de mathématiques
Yasin Zare*	Étudiant, représentant de la Faculté des arts

OBSERVATEURS

Marco Bacon	Directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante
Francis Dallaire	Directeur intérimaire, Services-conseils aux Services à la vie étudiante
Jonathan Giguère	Directeur du Bureau des affaires étudiantes
Alexandre Lamarre	Directeur du Bureau des activités sportives aux Services à la vie étudiante

* Absence motivée

INVITÉ, INVITÉE

Jordi Dupuis-Carbonneau	Directeur des aménagements et des projets immobiliers institutionnels au Service de la planification et des projets immobiliers
Isabel Fortin	Conseillère en prévention et résolution du harcèlement et des violences à caractère sexuel, Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

SECRÉTARIAT DES INSTANCES

Simon Bossé-Pelletier	Chargé d'instances
-----------------------	--------------------

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Jean-Christian Pleau préside la séance et Simon Bossé-Pelletier agit à titre de secrétaire.

Le vice-recteur à la Vie académique souhaite la bienvenue aux membres et personnes observatrices.

1. Points statutaires

1.1 Ordre du jour

L'ordre du jour est soumis aux membres.

Il est proposé de modifier l'ordre des points et de présenter à la suite des points statutaires les points 3.1 et 2.1, afin de respecter certaines contraintes de temps, puis de revenir à la séquence prévue. Les membres conviennent de procéder ainsi. L'ordre du jour et le procès-verbal demeureront dans l'ordre actuel.

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Sylvie Quéré, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

1.2 Procès-verbaux de la 178^e assemblée ordinaire du 15 mars 2024

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Sylvie Quéré, le procès-verbal de la 178^e assemblée ordinaire tenue le 15 mars 2024 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

1.3 Affaires en découlant

Aucun point n'est soulevé.

1.4 Registre des suivis

Le vice-recteur à la Vie académique présente le registre des suivis, tel que déposé en annexe. Il est convenu d'ajouter au registre des suivis le point 4.3, portant sur l'avancement des travaux en lien avec l'accessibilité aux salles de toilettes pour les personnes en situation de handicap, d'effectuer une mise à jour de la carte interactive afin de refléter l'avancement des travaux et de détailler certaines installations.

2. Présentations

2.1 Information sur l'avancement des travaux en lien avec l'accessibilité aux salles de toilettes pour les personnes en situation de handicap (Annexe CVE-179-2.1)

Le président accueille Jordi Dupuis-Carbonneau, directeur des aménagements et des projets immobiliers institutionnels au Service de la planification et des projets immobiliers. Il l'invite à faire la présentation de l'avancement des travaux en lien avec l'accessibilité aux salles de toilettes pour les personnes en situation de handicap.

Le directeur des aménagements et des projets immobiliers institutionnels évoque notamment la question de l'implantation d'une nouvelle signalétique dans le pavillon Espace Quartier Latin (AD), de salles de travail au pavillon Sanguinet (C), l'amélioration des salles d'examen individuelles au pavillon Thérèse-Casgrain (W) et enfin l'amélioration des toilettes du pavillon J.-A. DeSève (DS) avec l'ajout de barres d'appui.

À la lumière de la présentation, un membre aimerait savoir si une démarche évaluative ayant pour but de caractériser les effets de ces nouvelles installations était déployée. Il est répondu que les travaux sont liés aux demandes formulées et qu'il n'y a pas de phase d'évaluation à la suite des travaux. Un membre signale qu'il serait heureux de collaborer étant donné qu'il s'agit, en partie, de son champ d'expertise.

À une question au sujet de la diffusion des nouvelles installations, il est expliqué que le Portail étudiant permet de consulter une carte interactive des campus. Un membre remarque que les mises à jour prennent parfois du temps avant d'être répercutées et que certains détails seraient utiles aux personnes en situation de handicap, par exemple des salles de toilettes ayant une barre d'appui. Il est convenu d'ajouter ce point au registre des suivis.

2.2 Présentation du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (Annexe CVE-179-2.2)

Le président accueille Isabel Fortin, conseillère en prévention et résolution du harcèlement et des violences à caractère sexuel. Il l'invite à faire la présentation du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH).

Il est notamment expliqué que le BIPH veille à l'application des politiques n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel et n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement. Un schéma d'intervention est présenté ainsi qu'un projet pilote ayant pour but l'implantation d'une culture du respect et du consentement en milieu de stage.

S'ensuit une période de questions. Un membre étudiant se questionne sur la capsule obligatoire que la communauté ugamienne doit visionner et sur la méthode pour s'en assurer. Il lui est répondu que le BIPH a adopté une approche collaborative et que des actions coercitives ne sont pas envisagées pour le moment. Il est d'ailleurs ajouté, afin de

répondre à une interrogation en lien avec l'efficacité d'une telle formation en ligne, que cette formation obligatoire s'inscrit dans une stratégie globale impliquant d'autres actions plus ciblées.

Des membres étudiantes, étudiants saluent le travail accompli par le BIPH et font le constat qu'étant un service de plus en plus connu, la demande augmente. Cependant, des commentaires sont émis quant aux délais de réponse de certaines communications. Par ailleurs, de l'inquiétude quant à l'allocation des ressources est manifestée par les membres étudiants. Il est proposé par une membre institutionnelle d'ajouter un suivi sur le sujet au comité de direction qui se réunit régulièrement afin de faire cheminer ce point aux bonnes personnes. Les membres acceptent de procéder ainsi.

Le président remercie Isabel Fortin de s'être rendue disponible pour le Comité de la vie étudiante puis celle-ci quitte la rencontre.

3. Sujets pour adoption

3.1 Politique en matière de santé mentale étudiante (Annexe CVE-179-3.1)

Le directeur des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il souligne qu'à la suite de discussions avec des membres du corps professoral et avec des étudiantes, étudiants, il semble y avoir consensus. Il poursuit en précisant que certains termes ont été retirés afin d'utiliser plutôt la terminologie relative à la prévention. Un comité permanent sur la santé mentale étudiante sera créé et aura pour objectif d'émettre des recommandations afin d'actualiser la politique.

En réponse à quelques interrogations, le vice-recteur à la Vie académique précise que son Vice-rectorat sera responsable de la politique et que l'opérationnalisation de celle-ci s'effectuera dans les prochains mois par l'entremise des différents services impliqués. La recommandation au Conseil d'administration du présent projet de politique pose les jalons de principes directeurs qui en guideront l'action.

Enfin, le directeur des Services à la vie étudiante relève une petite coquille dans l'avis d'inscription : au dernier paragraphe de la synthèse à la page 2, plutôt que de lire « ...la politique pourra ensuite être présentée au Comité exécutif... », il faut lire « ... la politique pourra ensuite être présentée au Comité de direction... ». Il est mentionné que la correction sera apportée.

RÉSOLUTION 2024-CVE-994

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-179-3.1;

ATTENDU la mesure 3.2 du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026 (PASME) du ministère de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec, qui vise l'adoption de politiques institutionnelles en matière de santé mentale étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur;

ATTENDU le modèle de politique proposé par le ministère de l'Enseignement supérieur;

ATTENDU les travaux visant à adapter le modèle de politique aux besoins et réalités de l'Université réalisés par un comité de travail composé de personnel-cadre et de recherche du Bureau des services-conseils ainsi que de la direction des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la diffusion du projet de Politique en matière de santé mentale étudiante auprès de personnes ciblées dans la communauté, incluant des personnes enseignantes et chercheuses possédant une expertise en santé mentale, des membres des instances, le Rectorat, le Vice-rectorat à la vie académique, des représentantes, représentants des associations étudiantes facultaires, des personnes usagères des services du Vice-rectorat à la vie académique, plusieurs directions de services, des membres du personnel enseignant et des personnes employées de soutien;

ATTENDU les commentaires, les suggestions et les recommandations énoncés par des membres de la communauté et utilisés pour bonifier le projet de Politique en matière de santé mentale étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jean-Christian Pleau, appuyé par Étienne Beaulieu, que le Comité de la vie étudiante :

RECOMMANDE au Conseil d'administration l'adoption du projet de Politique en matière de santé mentale étudiante afin que l'Université se conforme aux exigences du Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026 du ministère de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Tableau des nominations (Annexe CVE-179-3.2)

Le tableau des nominations est présenté aux membres avec le nom des personnes désignées. Le vice-recteur à la Vie académique invite les membres étudiantes, étudiants à transmettre les nominations qui permettraient de pourvoir certains autres postes, le cas échéant.

La résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION 2024-CVE-993

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-179-3.2;

ATTENDU la Politique n° 28 sur les relations interethniques, et plus particulièrement l'article 7.4;

ATTENDU que le poste de membre étudiante, étudiant de cycles supérieurs au sein du Comité institutionnel sur les relations interethniques est vacant;

ATTENDU la recommandation effectuée en séance par les membres étudiantes, étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Quentin Baudens, appuyé par Étienne Beaulieu, que le Comité de la vie étudiante :

INVITE le recteur à recommander au Conseil d'administration la nomination de Safa Chebbi, étudiante au programme de maîtrise en sociologie, à titre de membre étudiante de cycles supérieurs au Comité institutionnel sur les relations interethniques, pour un mandat de deux ans débutant le 26 avril 2024 et se terminant le 25 avril 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Points d'information

4.1 Informations du président

Aucun point n'est soulevé.

4.2 Informations générales

Le directeur des Services à la vie étudiante mentionne que la dernière rencontre du Comité des usagères et usagers relevant du Vice-rectorat à la vie académique a eu lieu et il félicite les membres pour le travail accompli. Des préoccupations ont émergé des discussions telles que l'inflation et les enjeux entourant l'hébergement. Il en profite du même coup pour féliciter l'équipe de Marco Bacon du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ) pour l'organisation sur les deux campus des activités entourant la semaine sur la diversité sexuelle et de genre.

Enfin, le directeur des Services à la vie étudiante rappelle qu'il s'agit de la dernière rencontre du Comité de la vie étudiante du vice-recteur à la Vie académique. Les membres remercient chaleureusement Jean-Christian Pleau pour le travail accompli. Une motion de remerciements est adoptée à son endroit.

Motion de remerciements à l'intention de monsieur Jean-Christian Pleau

RÉSOLUTION 2024-CVE-995

ATTENDU la nomination 2019-A-18141 adoptée par le Conseil d'administration le 30 avril 2019 nommant monsieur Jean-Christian Pleau, à titre de vice-recteur à la Vie académique, pour un mandat d'une durée de cinq ans se terminant le 31 mai 2023;

ATTENDU les résolutions 2023-A-19056 et 2023-A-19057 adoptées par le Conseil d'administration le 19 janvier 2023 renouvelant son mandat jusqu'au 31 mai 2024;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Jean-Christian Pleau à titre de vice-recteur à la Vie académique;

ATTENDU que monsieur Jean-Christian Pleau préside les assemblées du Comité de la vie étudiante depuis le 11 octobre 2019;

ATTENDU son engagement soutenu envers l'Université et sa contribution appréciée aux travaux du Comité de la vie étudiante;

IL EST PROPOSÉ que le Comité de la vie étudiante :

REMERCIE monsieur Jean-Christian Pleau pour sa généreuse contribution aux travaux du Comité de la vie étudiante et son engagement soutenu envers l'Université;

Lui ADRESSE ses meilleurs vœux de succès dans ses projets à venir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.1 Bilan des activités de reconnaissance 2023

Le directeur du Bureau des affaires étudiantes présente le bilan des activités de reconnaissance 2023, tel que déposé en annexe.

Aucune question n'est formulée.

5. Divers

6 Dépôt de documents

D.1 Dépôt du calendrier des instances pour l'année 2024-2025

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 HEURES

ONT SIGNÉ :

La présidente

Le secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ordre du jour

Cent soixante-dix-neuvième assemblée ordinaire, le 12 avril 2024 à 9 heures 30

1. Points statutaires

- 1.1 Ordre du jour
- 1.2 Procès-verbal de la 178^e assemblée ordinaire du 15 mars 2024
- 1.3 Affaires en découlant
- 1.4 Registre des suivis

2. Présentation

- 2.1 Information sur l'avancement des travaux en lien avec l'accessibilité aux salles de toilettes pour les personnes en situation de handicap
- 2.2 Présentation du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

3. Sujets pour adoption

- 3.1 Politique en matière de santé mentale étudiante
- 3.2 Tableau des nominations

4. Points d'information

- 4.1 Informations du président
- 4.2 Informations générales
 - 4.2.1 Bilan des activités de reconnaissance 2023

5. Divers

6. Dépôt de documents

- D-1 Dépôt du calendrier des instances pour l'année 2024-2025

Prochaine rencontre : 11 octobre 2024 à 9h30